068-226800019-20101126-0000006566-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 30/11/2010

Réception par le Prefet : 30/11/2010

Publication: 03/12/2010

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée





Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2010-14-5-1

Séance du vendredi 26 novembre 2010

CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX ET AUX EDIFICES CULTUELS CINQUIEME PROGRAMMATION POUR 2010

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2009-5-5-2 du Conseil Général du 9 décembre 2009 relative au budget 2010 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2010, les dossiers éligibles dans les programmes susvisés,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve au titre de l'exercice 2010, la $5^{\rm eme}$ programmation en matière de constructions et grosses réparations aux bâtiments communaux et aux édifices cultuels, selon la répartition figurant sur les annexes jointes au rapport et ce, pour un montant de :
- 317 132 € pour les bâtiments communaux,
- 151 317 € pour les édifices cultuels,
- 33 623 € pour les presbytères.

- Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme F 234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 20414 (pour les opérations communales) et Nature 20418 (pour les établissements publics).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 26 NOVEMBRE 2010

Bâtiments communaux PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BCC03963	DIEFMATTEN Rénovation de la mairie-école	2 394,00	28%	670,00
BCC03898	EGLINGEN Construction d'un atelier communal et d'un dépôt d'incendie	338 550,00	36%	121 878,00
BCC03890	HEIDWILLER Acquisition d'un bâtiment et aménagement en dépôt d'incendie	248 235,00	28%	69 506,00
BCC03981	HIRSINGUE Installation d'un ascenseur à la mairie	36 975,00	17%	6 286,00
BCC03955	ILLFURTH Acquisition d'un bâtiment et réhabilitation en locaux techniques	156 215,00	15%	23 432,00
BCC03994	LUEMSCHWILLER Construction d'un hangar communal	13 258,00	40%	5 303,00
BCC03972	MONTREUX-JEUNE Construction d'un abri communal	15 366,00	34%	5 224,00
BCC03875	NEUF-BRISACH Réhabilitation des sanitaires publics	22 875,00	28%	6 405,00
BCC03943	SAINTE-MARIE-AUX-MINES Construction d'un hangar de stockage de plaquettes	75 000,00	24%	18 000,00
BCC03911	SCHLIERBACH Aménagement du cimetière	145 475,00	29%	42 188,00
BCC03918	WINKEL Isolation extérieure de la mairie	48 000,00	38%	18 240,00
			Total	317 132,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 26 NOVEMBRE 2010

Lieux de cultes PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ECU03710	ATTENSCHWILLER Réfection extérieure de l'église	31 530,00	29%	9 144,00
ECU03707	BITSCHWILLER LES THANN Réfection de la toiture de l'église St-Alphonse	267 500,00	18%	48 150,00
ECU03675	BLOTZHEIM Rénovation extérieure de l'église St-Léger	218 570,00	21%	45 900,00
ECU03715	FABRIQUE DE L'EGLISE CATHOLIQUE WOLFGANTZEN Réfection des pierres de taille de la façade principale de l'église	25 200,00	20%	5 040,00
ECU03645	MANSPACH Réfection toiture de l'église catholique	153 868,00	28%	43 083,00
			Total	151 317,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 26 NOVEMBRE 2010

Presbytères PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03175	FERRETTE Travaux de consolidation au presbytère	70 000,00	35%	24 500,00
PRE03182	LUTTERBACH Réfection intérieure du presbytère catholique (subvention initiale de 10 800 € réduite de moitié au regard du plan de financement)	40 000,00	27%	5 400,00
PRE03180	RIBEAUVILLE Rénovation des locaux paroissiaux au presbytère catholique	31 028,00	12%	3 723,00
			Total	33 623,00